

LES NON-DITS DU RAPPORT DU COR

Par Jean-Claude CHAILLEY

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), présidé par l'économiste ultra libéral Gilbert Cette, a publié un rapport de près de 260 pages sur l'évolution des retraites.

Il montre qu'avec les règles et hypothèses actuelles il faudra travailler toujours plus tard pour des pensions en baisse perpétuelle par rapport aux actifs.

La perspective de ce rapport est inacceptable pour tout le monde :

- 1) Pour les retraité.es présents et futurs il est inacceptable d'avoir un niveau de vie et des conditions d'accès aux soins en dégradation continue.
- 2) Pour les formations de droite et d'extrême droite, pour le patronat, il faut un report de l'âge de départ à la retraite et des baisses des pensions beaucoup plus rapides et beaucoup plus importants, des réformes systémiques.

PLAN

I RAPPEL : LE TRAVAIL FINANCE L'ENSEMBLE DES INACTIFS.VES.

II LES POSTULATS DU RAPPORT

III. LE VÉRITABLE PROBLÈME : LE PIB ET L'EMPLOI

IV. DES HYPOTHÈSES TRÈS FRAGILES

V QUELQUES REGIMES DE RETRAITE

VI La RETRAITE DES FEMMES

VII RAPPORT DU COR et **PERSPECTIVES**

I RAPPEL : LE TRAVAIL FINANCE L'ENSEMBLE DES INACTIFS.VES.

Les travailleurs et les travailleuses produisent les biens de consommations et services pour eux-mêmes et l'ensemble des inactifs, retraités, chômeurs, enfants, malades, ...

II LES POSTULATS DU RAPPORT :

1 « Les dépenses de retraite représentent 14,1 % du PIB en 2025 un niveau élevé en comparaison internationale »...

Cette phrase apparemment neutre contient plusieurs choix idéologiques.

1 Le chiffre de 14,1 %

Le rapport montre que les retraité.es reversent une partie importante de leurs pensions sous forme de « CSG, CRDS, CASA et assurance-maladie pour les retraites complémentaires ». La dépense nette représente environ **13,2 % du PIB**, et non 14,1 %.

2 « Un niveau élevé en comparaison internationale ».

Cette comparaison traduit une logique « pro business » :

- Être les premiers lorsqu'il s'agit de profits, de compétitivité ;
- Réduire les dépenses sociales pour se rapprocher des pays les moins protecteurs.

Ces deux objectifs sont étroitement liés.

3 LE POURCENTAGE DU PIB, un indicateur idéologique :

Pour le COR – comme pour les institutions internationales - **le principal indicateur est la part des retraites dans le PIB.**

Ce choix conduit à présenter les pensions comme le problème principal.

III. LE VÉRITABLE PROBLÈME : LE PIB ET L'EMPLOI

Le rapport du COR indique lui-même qu'en parité de pouvoir d'achat les pensions françaises restent inférieures à celles de l'Allemagne.

Le problème n'est donc pas le niveau des pensions.

Le problème est le niveau insuffisant de la richesse produite.

Le constat de l'économiste libéral P Artus:

« **Si le taux d'emploi en France était au niveau de celui de l'Allemagne** »

- L'emploi serait supérieur d'environ 12 % ;
- Le PIB augmenterait d'environ 10 %.

Dans ces conditions, le poids des retraites passerait mécaniquement d'environ 14,8 % à **12,6 %** du PIB **c'est-à-dire un niveau proche de la moyenne européenne** », sans baisser les pensions

L'INSEE confirme que le problème c'est le chômage, l'insuffisance du PIB.

Le PIB par habitant français est tombé au-dessous de la moyenne des 27 pays de l'Union européenne. Le véritable problème, outrepassé par le COR - est donc :

- Le chômage ;
- La faiblesse du taux d'emploi ;
- Une croissance insuffisante.

Les conséquences :

Un PIB plus élevé de 10 %, ce serait environ 300 milliards de plus, soit :

- **170 Md de recettes publiques supplémentaires** (300*57 %)
- Plus de déficit
- Une dette beaucoup moins élevée ;
- Davantage de moyens pour les retraites, les services publics et la protection sociale.

Le problème ne réside donc pas dans le niveau des dépenses, mais dans les résultats de la politique économique

Le remède ça ne peut être saignée sur saignée comme les Diafoirus de Molière

IV. DES HYPOTHÈSES TRÈS FRAGILES

En une seule année, le COR a profondément modifié plusieurs hypothèses :

- Baisse importante de la fécondité ;
- Augmentation du solde migratoire ;
- Révision de l'espérance de vie.
- Réestimation du chômage, du PIB

Or ces variables dépendent largement des politiques publiques

La fécondité

On rejoint le niveau de fécondité de 1942 ! Une femme interviewée à la télé. « Je ne veux pas de 3^{ème} enfant, je n'ai pas les moyens ». Une autre « je ne veux pas d'enfant, si c'est pour l'envoyer faire la guerre... »

La fécondité dépend notamment :

- Du pouvoir d'achat ;
- De la confiance ou non dans l'avenir ;
- Des perspectives de paix ou de guerre.
- Des PFAS, pesticides, ...

Elle peut continuer de diminuer... ou repartir à la hausse

L'immigration

Elle dépend notamment la variation des causes de l'immigration dont de nombreux facteurs imprévisibles actuellement :

- Des conflits internationaux (60 guerres dans le monde), des famines, répressions, ...
- Du changement climatique ;
- Les choix économiques et politiques en France, en Europe, ...

L'espérance de vie

Elle dépend notamment :

- De la politique de santé, des déterminants sociaux et environnementaux de la santé.
- De la qualité du système de santé.
- De la prévention.
- Des progrès médicaux.

Elle peut augmenter avec la prévention, les progrès thérapeutiques, ... comme baisser si on continue de s'en prendre à l'hôpital public, à la protection sociale, ...

Le PIB

- Grande incertitude. Avec la concurrence internationale, avec l'IA personne ne peut prévoir l'évolution de la productivité, de chômage, des salaires qui financent la protection sociale et les services publics, a fortiori selon les secteurs.
 - Dans l'immédiat les crises se succèdent, la politique de l'offre poursuit ses effets catastrophiques, amplifiée par l'économie de guerre.
- Mais il n'y a pas de fatalité, il y a des alternatives.

V QUELQUES REGIMES DE RETRAITE ANALYSÉS

• Fonction publique

COR : « le régime de la fonction publique de l'État (FPE) et les régimes spéciaux, qui bénéficient **d'une subvention d'équilibre de l'État, demeurent à l'équilibre sur la période de projection** ».

Cette règle est également fortement menacée. On se rappelle Bayrou dénonçant des chiffres de déficit des régimes de retraite sous-estimés de près de 40 milliards.

La CNRACL, La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, concerne les fonctionnaires des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière. **Elle est en situation très difficile.**

• Agirc-Arrco :

C'est une retraite à points.

Les pensions sont moins revalorisées que l'inflation (0 cette année)

Les actifs acquièrent progressivement moins de points.

Pour les actifs la baisse est donc double : moins de points qui valent moins.

→ Une mobilisation s'organise pour le 14 octobre, au siège du Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco qui prendra des décisions pour l'avenir.

• La capitalisation

Le COR ne traite pas directement la question de la capitalisation **obligatoire**.

Pourtant, il évoque la possibilité que les assurés compensent la baisse des pensions par une épargne supplémentaire « volontaire ». (Déjà 150 Md d'épargne retraite, mais l'objectif des fonds de pension c'est en milliers de milliards)

VI. La RETRAITE DES FEMMES

L'inégalité, notamment des carrières, se reflète brutalement dans le niveau de pensions. Il n'est pas prévu d'y mettre fin rapidement...

La baisse généralisée et permanente des pensions va se répercuter sur les femmes. Mais avec des différences : les femmes en couple, comme les hommes, disposent du revenu du ménage, puis la réversion – **à condition de la sauver** – en cas de veuvage.

Mais il y a de moins en moins de couples. La chute de pouvoir d'achat pour les célibataires, notamment femmes, sera d'autant plus brutale.

VII RAPPORT DU COR et PERSPECTIVES

Le rapport du COR montre les conséquences de la poursuite des politiques dans le cadre des règles actuelles. Par exemple le maintien de l'indexation des retraites sur les prix, la subvention d'équilibre pour la Fonction publique d'Etat, sont maintenues.

Même dans ce cadre :

- La réforme Macron-Borne (64 ans) est conservée.
- L'âge moyen de départ passerait de 63,1 ans en 2025 à 64,6 ans en 2070 ;
- Les pensions diminueraient sans cesse par rapport aux revenus des actifs.

Cette baisse provient principalement de l'indexation sur les prix et non sur les salaires

- Il faudrait tenter de compenser cette baisse par davantage de capitalisation.

➔ **Pour les partis de droite et d'extrême droite, pour le MEDEF, pour l'UE, le FMI, ...ça ne va pas assez loin, ni assez vite.**

Ils veulent imposer des réformes systémiques brutales : travailler beaucoup plus tard pour des pensions beaucoup plus basses :

- **Désindexer des retraites de l'inflation**

Qui n'a entendu que la revalorisation de 5,2 % des retraites en 2024 – simple rattrapage de l'inflation, sans coup de pouce, et même avec 1 an de retard, était une honte qui coûtait 15 milliards par an...

- **Vers 67 – 70 ans.**
- **Réforme à points tous régimes et capitalisation obligatoire**
- **Nouvelles exonérations massives de cotisations sociales « patronales »** remplacées par la TVA et / ou la CSG

Est-il acceptable qu'au 21ème siècle la vision de l'avenir c'est que les retraités, les retraitées – et l'ensemble des salariés - vivent de plus en plus mal, se soignent dans des conditions de plus en plus dégradées ?

La lutte est inévitable.

D'ores et déjà une montée nationale des retraités à Paris s'organise pour mi-novembre : protection sociale, services publics, augmentation des pensions.